Les subsides

M. Munro (Hamilton-Est): Ce sont là que quelques exemples de la férocité et de la duplicité du député du Yukon. J'ai bien du mal à accepter qu'il puisse mettre en doute la moralité d'un quelconque homme politique, *a fortiori* celle du ministre des Finances.

Des voix: Oh. oh!

M. Hnatyshyn: Faites attention!

M. Munro (Hamilton-Est): Les députés devraient étudier les antécédents du député et voir l'attitude qu'il a depuis des années. En ce qui me concerne, lors de mes démêlés avec le Sun de Toronto, après que le Sun eut porté de fausses accusations, certains députés de l'opposition ont fait des allusions regrettables et peu courtoises. Le député du Yukon lui-même, lors d'un débat, a de nouveau fait allusion au procès avec le Toronto Sun en m'accusant de je ne sais quelle conduite discutable. Il a constaté plus tard que les accusations du Sun de Toronto étaient absolument fausses, comme en témoigne la copie des preuves; j'ai d'ailleurs gagné le procès et reçu \$75,000.

Des voix: Bravo!

M. Munro (Hamilton-Est): Par conséquent, il existe peutêtre une analogie alarmante entre la conduite lamentable du député du Yukon dans les années 1960 et 1970 et sa conduite actuelle, mais par ailleurs le *Sun* de Toronto semble se complaire dans ce genre de journalisme révoltant et déplaisant. Puis-je faire pire insulte à un député?

Des voix: Bravo!

M. Clark: Monsieur le Président, je voudrais poser des questions. Tout d'abord, je suis sidéré de voir que le ministre ait pu se retenir aussi longtemps. Nous sommes heureux qu'il se soit enfin décidé à dire tout ce qu'il avait sur le cœur.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Ensuite, je le félicite d'avoir autant de succès auprès du Sun de Toronto.

Des voix: Oh. oh!

M. Munro (Hamilton-Est): Ce journal n'était pas très tendre à votre égard non plus, Joe.

M. Clark: Le ministre a fait une seule allusion au sujet du débat; il a parlé, je crois, de la note de service de M. Cohen, le sous-ministre de l'ancien ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui est maintenant ministre des Finances (M. Lalonde). Je présume qu'il connaît le contenu de cette note de service dans ses moindres détails, puisqu'il y a fait allusion. Il

sait sans doute que la note de service de M. Cohen à M. Lalonde commençait ainsi: «Vous vous souvenez sans doute que M. Gillespie a organisé» et ainsi de suite. Autrement dit, on y fait clairement allusion au fait que le ministre des Finances actuel était déjà au courant du rôle joué par un ancien ministre, M. Gillespie.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien pourrait-il nous dire quand ce ministre a été mis au courant de la situation? Voudrait-il expliquer les mots qui figurent dans le mémoire: «Vous vous souviendrez»? Depuis combien de temps le ministre des Finances était-il au courant?

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur le Président, le député de Yellowhead . . .

M. Nielsen: Le très honorable.

M. Munro (Hamilton-Est): . . . doit avoir entendu l'explication du ministre des Finances dans ses remarques initiales. Permettez-moi de dire au député que le ministre des Finances a nettement affirmé qu'il devait de toute évidence être au courant de la situation, mais qu'il l'avait oublié et il a expliqué toutes ses activités. Mais alors, il serait tout à fait impossible qu'un ministre puisse se souvenir de tous ces événements quand il est si occupé. Toutefois, telle n'est pas la question.

J'ai dit en réalité à propos du mémoire: «Montrez-le moi». Bien entendu, c'est là la faiblesse fondamentale de l'opposition officielle. Nulle part dans son exposé, le chef de l'opposition, même en citant le document à l'appui de ses dires, n'a réussi à donner des preuves corroborant ces prétendus faits. Je lui renvoie son défi. Je présume que l'ancien chef du parti conservateur a également lu le document. Peut-il me dire comment il peut déduire de ce mémoire que les directives ont été violées? C'est là la question.

Des voix: Bien dit!

M. Clark: Monsieur le Président, j'aurai . . .

Le président suppléant (M. Blaker): Il y a un problème. La Chambre doit se rendre compte qu'il est 13 heures et, par conséquent, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.